

## REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.01/16

Un grand cru à Delémont ?

M. Dominique Baettig, UDC•UDF•sp

Le Conseil communal répond aux interrogations posées comme suit :

Le Conseil communal a pris connaissance des résultats de l'enquête menée par l'Idheap avec satisfaction. Toutefois, il tient à rappeler qu'il ne base pas sa politique financière sur des statistiques, ces dernières étant toujours sujettes à discussion et à interprétation. L'auteur en fait, d'ailleurs, la démonstration en citant un résultat plus que satisfaisant (note de 5,21 relative au poids des intérêts de la dette), alors que la note de 4,66 pour l'exactitude de la prévision fiscale ne l'interpelle pas. Pour autant que les informations de base soient correctes, il n'appartient pas au Conseil communal de commenter un article publié dans la presse.

Quant aux chances de progresser dans le classement 2015, le Conseil communal tient à préciser qu'il accorde plus d'intérêt aux résultats tangibles, qui peuvent contribuer à améliorer la qualité de la gestion financière et surtout la santé financière de la Municipalité de Delémont, qu'au classement proprement dit. A ce jour, les bases de l'analyse des comptes 2015, de la part de l'Idheap, ne sont pas connues du Service financier. Il n'est donc pas possible de se prononcer aujourd'hui sur le résultat des indicateurs 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 11 avril 2016